



# COMMUNE D'ECKWERSHEIM

## AVIS A LA POPULATION



### JUILLET – AOUT 2017

#### **REGLEMENTATION BRUIT - RAPPEL - :**

Un arrêté municipal a été pris afin de régler l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, surtout en période estivale. Les appareils tels que tondeuses, tronçonneuses, raboteuses, perceuses, scies mécaniques doivent être utilisés uniquement de la façon suivante :

- les jours ouvrables de 8H à 19H
- les samedis de 9H à 18H
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

#### **DEPOTS D'ORDURES DANS NOS POUBELLES :**

Il est interdit de déposer dans vos poubelles collectées par l'Eurométropole :

Les déblais, gravats, carrelage, décombres et débris provenant de travaux publics, les déchets provenant de jardins privés, les déchets volumineux et encombrants d'origine ménagère, les déchets provenant d'établissements artisanaux, commerciaux, industriels et de service, les déchets contaminés provenant d'hôpitaux, laboratoires, ou cabinets médicaux, les déchets issus d'abattoirs et les cadavres d'animaux, les déchets toxiques, inflammables ou à pouvoir corrosif ou explosif.

#### **ARRETE MUNICIPAL PERMANENT RUE DE LA SCHLITT :**

Un arrêté municipal a été pris suite au risque de coulées d'eaux boueuses sur la commune. Cet arrêté prévoit la mise en place de systèmes de protection, de ralentissement et de captage des eaux boueuses dans la rue de la Schlitt, lors d'épisodes orageux ou de fortes pluies. La circulation des véhicules pourra être interdite sur ce tronçon et le stationnement interdit sur la partie matérialisée.

#### **TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT :**

Le début des travaux d'assainissement a été reporté au mois d'octobre en raison de détails techniques complexes à résoudre.

#### **RAPPEL DE LA REGLEMENTATION : PUIITS – FORAGE – RECUPERATEUR D'EAU :**

Il est obligatoire de déclarer en mairie ses prélèvements domestiques d'eau souterraine (puits privé, forage, ou récupérateur d'eau de pluie connecté au réseau d'assainissement).

L'eau de pluie et l'eau de puits sont déclarées comme non potables et doivent être réservées à des fins d'usage non sanitaires.

Tout pompage doit être équipé d'un compteur d'eau et doit être tenu à la disposition des autorités administratives.

Cette mesure vise à faire prendre conscience aux particuliers que ces ouvrages peuvent être des entrées de pollution de la nappe phréatique et qu'ils doivent faire l'objet d'une attention particulière lors de leur utilisation. La déclaration sert à s'assurer qu'aucune eau non potable ni aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public. Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et est un enjeu de santé publique.

Pour déclarer votre ouvrage, vous devez remplir le documents CERFA 13837-01 disponible en mairie ou téléchargeable sur le site : <http://www.forages-domestiques.gouv.fr/>

Pour davantage de renseignements vous pouvez contacter la mairie ou les services de l'eau et de l'assainissement de l'Eurométropole : 03 68 98 51 75 ou le SDEA : 03 88 19 29 19.

## **DECHETERIES :**

Déchèterie verte mercredi 12 juillet et vendredi 11 août de 14H à 19H place de l'école.

Déchèterie mobile lundi 31 juillet et mercredi 30 août de 11H à 19H place de l'école.

## **RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS :**

Attention : Horaires d'été pour le RAM :

- Permanences téléphoniques : lundi, mardi, jeudi de 8H30 à 10H30
- Permanences physiques : mardi de 13H30 à 18H30 au RAM à Vendenheim

Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Il n'y aura pas d'ateliers d'éveil pendant les congés scolaires, reprise des matinées récréatives du RAM le 6 septembre. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Lauriane Schott au 07.78.41.75.43 ou par mail [ram@cias-vendenheim.fr](mailto:ram@cias-vendenheim.fr)

Si vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ou si vous êtes employeur d'un assistant maternel, les permanences physiques et téléphoniques auront lieu à partir de la rentrée : le mardi de 8H30 à 10H30 à la salle des tilleuls à Lampertheim et de 13H30 à 18H30 au RAM à Vendenheim / le jeudi de 8H30 à 10H30 à la mairie d'Eckwersheim et de 14H à 16H à la Maison de la Famille à Mundolsheim.

## **SERVICES DU CIAS :**

- Resto-bus : mardi 11 juillet et mardi 8 août : repas à la maison de retraite de Vendenheim.

- Courses du CIAS : jeudi 6,13,20 et 27 juillet et jeudi 3,10,17, 24 et 31 août : minibus vers le supermarché.

Pour tous renseignements CIAS contacter le 03 88 64 78 04 ou [animation@cias-vendenheim.fr](mailto:animation@cias-vendenheim.fr)

## **ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION LE 12 AOUT 2017 :**

En raison du Critérium Cycliste organisé par le VCE le samedi 12 août 2017 la circulation et le stationnement sont modifiés comme suit :

- Circulation interdite de 8H à 20H rue du Moulin- rue de la Tuilerie – rue de l'Herbe - rue du Foyer

- La rue du Général de Gaulle sera barrée du n° 1 au n°8 de 8H à 20H.

- La rue du Général Leclerc sera barrée du n° 1 au n° 10 de 8H à 20H.

- Les rues de la Colline, de la Schlitt, de Niefern, de Vendenheim, des Jardins, des Cygnes, du Ruisseau, du Presbytère, la rue Neuve et l'Impasse du Château seront barrées à la circulation sur leurs sorties rue de la Tuilerie, rue de l'Herbe, rue du Général Leclerc, rue du Général de Gaulle et rue du Foyer de 8H à 20H.

- Le stationnement sera interdit des deux côtés de la chaussée sur les rues du Général de Gaulle (sur le tronçon barré), du Foyer, du Moulin, de la Tuilerie, de l'Herbe et rue du Général Leclerc (sur le tronçon barré) de 8H à 20H. Les véhicules en stationnement interdit, gênant le bon déroulement de la manifestation seront évacués et mis en fourrière aux frais et risques des contrevenants.

Un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue Albert Schweitzer et l'Allée des Erables, y compris pour les bus de la CTS entre 8H et 20H.

Le stationnement sera interdit sur l'itinéraire de déviation au niveau des carrefours Leclerc-Schweitzer et Schweitzer-allée des Erables.

## **JEUNES SAPEURS POMPIERS :**

Inscriptions ouvertes pour les garçons et filles de 12 à 14 ans désirant s'initier au métier de Sapeur Pompier. Pour tous renseignements, contacter Christophe Bilger 06 70 30 20 82.

## **USE :**

L'Union Sportive d'Eckwersheim recherche des joueurs licenciés ou non voulant débiter ou reprendre le football, pour étoffer l'effectif de l'équipe U18 la saison prochaine. Pour les jeunes nés en 2000, 2001, 2002 vous pouvez contacter Julien Oswalt : 06 79 52 28 85.

# AGENDA

## **CONCOURS DE PECHE :**

Concours dimanche 2 juillet à l'étang d'Eckwersheim, organisé par l'association Les Amis de la Pêche, à partir de 10H30.

## **BIBLIOTHEQUE**

La bibliothèque invite les enfants de 5 à 12 ans à oublier, l'espace d'une heure, consoles et tablettes pour venir affronter dans une ambiance sympathique de vrais adversaires au cours de parties de jeux de société traditionnels les mercredis 12,19, 26 juillet de 15H à 16H. Animation gratuite et sans inscription.

Fermeture pour congés le samedi 29 juillet à midi et reprise des activités le samedi 2 septembre.

## **RETRAITE AUX FLAMBEAUX :**

Le 13 juillet au soir, la municipalité organise une retraite aux flambeaux en collaboration avec les Jeunes Sapeurs Pompiers d'Eckwersheim. Les enfants du village (et parents accompagnateurs) sont cordialement invités à participer. Le départ est prévu à 21H30 devant la mairie. Lanternes et torches seront distribuées et une collation sera proposée au bout du parcours.

## **HOMMAGE**

Dépôt de gerbe sans cérémonie le 14 juillet à 11H au monument aux morts.

## **PAROISSE PROTESTANTE :**

Les monitrices de l'Ecole du dimanche attendent les enfants le dimanche 2 juillet de 10H15 à 11H15 (fête de fin d'année).

## **CRITERIUM CYCLISTE DU VCE :**

-12 août : 2<sup>ème</sup> Critérium d'Eckwersheim. Critérium en partenariat avec Cora Mundolsheim.

Toutes les catégories seront représentées de 3 à 77 ans.

11H00 -12H00 : Jeunes Pré-licenciés, poussins, pupilles, benjamins

12H00 -12H30 : Draisienne

12H45 -13H45 : Minimes (30 km – 25 tours)

14H00 -15H00 : Pass cyclistes D3-D4 (42 km – 35 tours)

15H30 -16H45 : Pass cyclistes D1-D2 (48 km – 40 tours)

17H20 -18H15 : Cadets (42 km – 35 tours)

18H30 - 20H : Séniors (60 km – 50 tours)

- 13 août : Challenge Gentlemen Cartonages d'Alsace à Weyersheim avec une épreuve contre la montre par équipe de deux, par catégories et par âges. Début des épreuves à 10H. Inscriptions :

<https://www.sportiz.fr/>

## **DON DU SANG :**

Venez donner votre sang le lundi 21 août à l'Espace Culturel de Vendenheim de 17H à 20H30 avec l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles.

## **CENTRE EQUESTRE :**

Concours de saut d'obstacles et portes ouvertes à la SHU du vendredi 8 septembre au dimanche 10 septembre.

## **MARCHE POPULAIRE :**

Dimanche 10 septembre venez participer à une randonnée pédestre de 10 kms sans difficulté (avec parcours adapté) organisée par l'Association des Supporters Sportifs d'ECKWERSHEIM au profit de l'USE et du VCE. Départ depuis la salle socioculturelle de 7H à 14H. Restauration à l'arrivée.

Participation : 2 €. Renseignements : Mr Waldhart 06 32 10 62 85.